



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 24425

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la question des troubles du comportement alimentaire qui touchent plus particulièrement les enfants et les jeunes adultes. En lien avec le programme national nutrition santé, l'éducation nationale s'est dotée d'une véritable politique d'éducation nutritionnelle et alimentaire à destination des établissements scolaires. Concernant la prévention des troubles du comportement alimentaire, il semble qu'il n'existe pas d'outils spécifiques de dépistage autre que les outils de repérage du suivi de santé des élèves comme l'indice de masse corporelle et les courbes de poids. Il lui demande s'il existe à partir de cette procédure de suivi de santé des élèves des statistiques et un chiffrage précis de ces troubles du comportement alimentaire, de même s'il est prévu des dispositifs de repérage plus spécifiques.

Texte de la réponse

Dans le cadre d'un protocole national, un cycle triennal d'enquêtes en milieu scolaire a été mis en place entre le ministère chargé de la santé (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et direction générale de la santé), le ministère chargé de l'éducation nationale (direction générale de l'enseignement scolaire et direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), et l'Institut de veille sanitaire (InVS). Les enquêtes concernent les élèves de grande section de maternelle, les élèves de CM2 et les élèves de troisième. Cette collaboration concourt, notamment, à la connaissance de l'état de santé des élèves afin de remédier aux inégalités face à l'accès aux soins, liées soit au contexte familial et social soit à la localisation géographique. Au cours de l'année scolaire 2008-2009, une enquête nationale sur la santé est organisée auprès des élèves des classes de 3e. Elle se déroulera auprès d'un échantillon de 10 000 élèves, représentatif de l'ensemble des élèves de cette classe d'âge. Cette enquête a pour objectif d'apprécier l'importance des troubles staturo-pondéraux et en particulier celle de l'obésité, en relation avec l'activité physique et les habitudes alimentaires, et d'en suivre l'évolution au cours du temps. Les résultats des différentes enquêtes sont disponibles sur le site de la DREES à l'adresse suivante : www.sante.gouv.fr/drees/index.htm.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24425

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4590

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7209